

ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2022

- Attention accordée à l'exécution et croissance économique ayant permis de réaliser de solides améliorations opérationnelles dans les secteurs Sans-fil, Cable et Media.
- Croissance de 7 % des produits tirés des services et du BAIIA ajusté du secteur Sans-fil :
 - Ajouts nets d'abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés de 66 000, en hausse par rapport à 44 000 pour l'exercice précédent; augmentation de 12 points de base du taux d'attrition des services de téléphonie mobile postpayés, qui s'est établi à 0,71 %;
 - PMPA¹ des services de téléphonie mobile de 57,25 \$, en hausse de 3 %.
- Excellents résultats financiers du secteur Cable attribuables à l'optimisation de nos activités; produits en hausse de 2 % et BAIIA ajusté en hausse de 13 %.
- Croissance de 10 % des produits du secteur Media, ce qui reflète la poursuite de la reprise des sports.
- Révision à la hausse des fourchettes prévisionnelles pour l'ensemble de l'exercice 2022 relativement au total des produits tirés des services, au BAIIA ajusté et aux flux de trésorerie disponibles² avant la transaction visant Shaw, grâce à l'optimisation de nos activités et à la croissance économique :
 - croissance du total des produits tirés des services de 6 % à 8 % selon les prévisions actuelles, comparativement à 4 % à 6 % selon les prévisions précédentes;
 - croissance du BAIIA ajusté de 8 % à 10 % selon les prévisions actuelles, comparativement à 6 % à 8 % selon les prévisions précédentes;
 - flux de trésorerie disponibles prévus de 1,9 milliard de dollars à 2,1 milliards de dollars selon les prévisions actuelles, comparativement à 1,8 milliard de dollars à 2,0 milliards de dollars selon les prévisions précédentes.
- Transaction visant Shaw en bonne voie de clôture au deuxième trimestre de 2022;
 financement à long terme réalisé en mars.

TORONTO (le 20 avril 2022) - Rogers Communications Inc. a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels non audités pour le premier trimestre clos le 31 mars 2022.

Principaux résultats financiers consolidés

| | | Trimestres clos | les 31 mars |
|--|---------|-----------------|-------------|
| | | | Variation |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité) | 2022 | 2021 | en % |
| Total des produits | 3 619 | 3 488 | 4 |
| Total des produits tirés des services | 3 196 | 3 021 | 6 |
| BAIIA ajusté ¹ | 1 539 | 1 391 | 11 |
| Bénéfice net | 392 | 361 | 9 |
| Résultat net ajusté ¹ | 462 | 394 | 17 |
| Bénéfice dilué par action | 0,77 \$ | 0,70 \$ | 10 |
| Résultat par action dilué ajusté ¹ | 0,91 \$ | 0,77 \$ | 18 |
| Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles | 813 | 679 | 20 |
| Flux de trésorerie disponibles ¹ | 515 | 394 | 31 |

¹ Les PMPA des services de téléphonie mobile sont une mesure financière complémentaire. Le BAIIA ajusté est une mesure de l'ensemble d'un secteur donné. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de la gestion du capital. Le résultat par action dilué ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Le résultat net ajusté, une mesure financière non conforme aux PCGR, est une composante du résultat par action dilué ajusté. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022 disponible à www.sedar.com et du présent communiqué pour en savoir plus sur chacune de ces mesures. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés.

² Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Objectifs financiers ».

« Rogers a dégagé de bons résultats au premier trimestre dans l'ensemble de nos secteurs, grâce à l'optimisation de nos activités et à l'amélioration soutenue de l'économie canadienne, a déclaré Tony Staffieri, président et chef de la direction. Nous sommes très optimistes quant à nos perspectives, vu la qualité exceptionnelle de nos actifs et le dévouement de l'équipe de Rogers. Nous avons donc revu à la hausse les fourchettes prévisionnelles de Rogers pour l'ensemble de l'exercice 2022 en ce qui a trait aux produits tirés des services, au BAIIA ajusté et aux flux de trésorerie disponibles, afin de rendre compte de l'amélioration des perspectives avant la croissance accrue de nos activités liée à la transaction visant Shaw. »

« En mars, le CRTC a approuvé le transfert à Rogers des licences des entreprises de distribution de radiodiffusion détenues par Shaw. L'obtention de cette approbation représente une étape importante et nous rapproche un peu plus de la réalisation de notre transaction transformationnelle, dont la clôture devrait avoir lieu au deuxième trimestre. Les équipes de Rogers et de Shaw continuent de collaborer avec le Bureau de la concurrence et ISDE Canada afin de leur fournir toute l'information dont ils ont besoin pour mesurer les avantages considérables que la société issue du regroupement apportera aux Canadiens et à l'économie canadienne. »

Contexte d'exploitation et faits saillants stratégiques

L'économie canadienne se rétablit et commence à progresser par suite de l'augmentation des niveaux d'immigration et de l'assouplissement ou de la levée des restrictions liées à la COVID-19, notamment les restrictions de voyage et la limitation de la capacité d'accueil, l'obligation de porter le masque et les obligations vaccinales. Le nombre de voyages a augmenté au cours des derniers mois, ce qui a entraîné une hausse des produits tirés des services d'itinérance, et les lieux des événements sportifs peuvent désormais être remplis à pleine capacité, ce qui se traduira par une hausse de l'assistance et des produits tirés des jours de match alors que nous accueillerons à nouveau les spectateurs au Centre Rogers.

Même si la reprise générale est encourageante, la COVID-19 constitue toujours un risque et protéger nos employés et garder nos clients connectés demeure notre priorité. Nous restons confiants, car nous avons une équipe gagnante, un bilan financier solide et des réseaux de classe mondiale. Grâce à ces atouts, nous pourrons surmonter la pandémie sans nous écarter de notre objectif de croissance à long terme et en faisant bien les choses pour prendre soin de notre clientèle.

Nos quatre priorités guident nos actions et les décisions que nous prenons lorsque nous poursuivons l'amélioration de nos activités opérationnelles et investissons au moment opportun pour faire croître nos principales activités et procurer une valeur supérieure à nos actionnaires. Certains points importants du trimestre sont présentés ci-après.

Mener à bien l'acquisition et l'intégration de Shaw

- Nous avons reçu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») l'approbation du transfert des services de diffusion de Shaw Communications Inc. (« Shaw »), ce qui représente une étape réglementaire importante dans le cadre de la clôture de la transaction transformationnelle avec Shaw (la (« transaction visant Shaw » ou la « transaction »).
- Nous avons émis des billets de premier rang d'un montant équivalent à 13,3 milliards de dollars canadiens selon un coût moyen pondéré des emprunts de 4,21 % et un terme moyen pondéré à l'échéance de 13,9 ans, pour un produit net de 13,1 milliards de dollars, ce qui nous a permis de refinancer la facilité de crédit consentie que nous avions conclu pour financer la transaction visant Shaw en mars 2021.
- En février 2022, nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets subordonnés échéant en 2082 et assortis d'un taux d'intérêt initial de 5,25 % pour les cinq premières années.

Investir dans nos réseaux pour offrir une connectivité de calibre mondial aux consommateurs et aux entreprises du Canada

 Nous avons reçu en janvier la mention « Best in Test » dans le premier rapport d'umlaut sur le service à large bande fixe au Canada, nous démarquant, parmi les fournisseurs de services Internet nationaux, comme ayant les vitesses de téléchargement et de téléversement les plus rapides, en plus d'obtenir un résultat supérieur de 60 % à celui de notre plus proche concurrent en ce qui a trait aux vitesses moyennes de téléchargement.

- Nous avons été désignés en janvier comme le fournisseur de services sans- fil et à large bande national le plus constant au Canada par Ookla, chef de file mondial en évaluation de réseaux à large bande et mobiles, ainsi que comme le fournisseur d'accès Internet le plus rapide en Ontario, au Nouveau- Brunswick et à Terre-Neuveet-Labrador.
- Nous avons lancé le premier réseau 5G autonome disponible sur le marché au Canada, qui offre des capacités de découpage de réseau et une latence plus faible, permet d'étendre la zone de couverture 5G de Rogers et favorise le développement de futures applications pour les entreprises et le grand public.
- Nous avons réussi des essais de transmission symétrique sur notre réseau par fibre optique en laboratoire et chez le client pour le téléchargement et le téléversement à des vitesses allant jusqu'à 8 gigabits par seconde, soit plus du double des vitesses Internet publiées les plus rapides de tous les principaux fournisseurs au Canada.
- Nous avons annoncé la construction de six nouvelles stations cellulaires et la mise à niveau de deux stations actuelles, ce qui nous permettra d'ajouter une connectivité essentielle le long de l'autoroute 4 en Colombie-Britannique et contribuera à combler le fossé numérique.
- Nous avons annoncé que nous investirons près de 200 millions de dollars dans la mise à niveau de notre réseau au Nouveau-Brunswick pour en faire un réseau 100 % fibre optique afin d'assurer un accès aux dernières innovations en matière de technologie Internet et une expérience de divertissement optimale.
- Nous avons étendu notre réseau 5G, le plus vaste et fiable au Canada, pour rejoindre 18 nouvelles collectivités dans le cadre du partenariat avec l'Eastern Ontario Regional Network, le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.
- Nous avons annoncé le lancement du premier réseau privé sans fil 5 G à la mine Detour Lake.

Investir dans l'expérience client pour fournir constamment un service à la clientèle de qualité supérieure en temps opportun à tous nos clients

- Nous avons annoncé une alliance stratégique de cinq ans avec Microsoft, laquelle nous permettra de mettre à profit les capacités de nuage public d'Azure afin d'améliorer les expériences numériques des clients, propulser le travail hybride et stimuler l'innovation en matière de 5 G partout au pays.
- Nous avons annoncé une gamme de solutions pour villes et immeubles intelligents fondées sur l'Internet des objets afin de répondre aux besoins croissants des entreprises et des municipalités en matière d'infrastructures durables, sécurisées et efficaces sur le plan opérationnel.
- Nous avons conclu un partenariat avec Corus Entertainment, afin d'offrir STACKTV aux clients de *Télé Élan*^{MC} et la *Diffusion futée Élan* , une première pour un fournisseur canadien de télécommunications.
- Nous offrons maintenant notre service *Pro chez vous de Rogers*^{MC} à Kelowna et à Montréal. Ce service est maintenant offert aux clients de Rogers dans les collectivités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

Optimiser nos activités et dégager une solide performance financière dans tous nos secteurs

- Nous avons dégagé des produits tirés des services totalisant 3 196 millions de dollars, en hausse de 6 %, un BAIIA ajusté de 1 539 millions de dollars, en hausse de 11 %, et un bénéfice net de 392 millions de dollars, en hausse de 9 %, ce qui reflète une amélioration dans tous nos secteurs
- Nous avons attiré 66 000 abonnés nets aux services de téléphonie mobile postpayés, ce qui représente une hausse par rapport à 22 000 l'an dernier, le taux d'attrition s'étant établi à 0,71 %.
- Nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles de 515 millions de dollars, en hausse de 31 %, et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 813 millions de dollars, en hausse de 20 %.

Objectifs financiers

Nous avons ajusté nos fourchettes prévisionnelles consolidées relativement au total des produits tirés des services, au BAIIA ajusté et aux flux de trésorerie disponibles pour l'ensemble de l'exercice 2022, par rapport aux fourchettes initiales fournies le 27 janvier 2022. Les fourchettes prévisionnelles révisées sont présentées ci-dessous. Les ajustements à la hausse rendent essentiellement compte de l'optimisation de nos activités et de la reprise soutenue de l'économie canadienne.

| (en millions de dollars, sauf les pourcentages) | Chiffres réels pour 2021 | Fourchettes prévisionnelles initiales pour 2022 ¹ | Fourchettes prévisionnelles révisées pour 2022 ¹ |
|---|--------------------------------|---|--|
| Total des produits tirés des services | 12 533 | Augmentation de 4 % à 6 % | Augmentation de 6 % à 8 % |
| BAIIA ajusté | 5 887 | Augmentation de 6 % à 8 % | Augmentation de 8 % à 10 % |
| Dépenses d'investissement ² | 2 788 | 2 800 à 3 000 | 2 800 à 3 000 |
| Flux de trésorerie disponibles | 1 671 | 1 800 à 2 000 | 1 900 à 2 100 |

¹ Les fourchettes prévisionnelles présentées en pourcentages correspondent aux pourcentages d'augmentation par rapport aux résultats de l'exercice 2021 complet.

Le tableau qui précède présente les fourchettes prévisionnelles pour certaines mesures financières consolidées présentées pour l'ensemble de l'exercice 2022, sans prendre en compte l'incidence de la transaction visant Shaw (voir la rubrique « Transaction visant Shaw »), le financement y afférent et toute autre transaction ou dépense connexe. Les fourchettes prévisionnelles seront réévaluées après la clôture de la transaction. Nos prévisions, y compris les diverses hypothèses qui les sous-tendent, sont prospectives et devraient être lues de concert avec la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » du présent communiqué, y compris les hypothèses significatives qui les sous-tendent, et notre rapport de gestion annuel de 2021 et les informations connexes concernant les hypothèses, les facteurs et les risques économiques, concurrentiels, légaux et réglementaires qui pourraient faire en sorte que nos résultats financiers et nos résultats opérationnels futurs réels diffèrent de ceux prévus à l'heure actuelle.

² Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences de spectre ni des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

Faits saillants financiers trimestriels

Produits

Le total des produits et le total des produits tirés des services ont progressé de 4 % et de 6 %, respectivement, pour le trimestre à l'étude, sous l'effet de la croissance des produits des secteurs Sans-fil et Media.

Les produits tirés des services de Sans-fil ont augmenté de 7 % pour le trimestre considéré, sous l'effet principalement de la hausse des produits tirés des services d'itinérance liée à l'augmentation importante des déplacements par suite de l'allégement des restrictions imposées aux voyages internationaux en raison de la COVID-19 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés. Les produits tirés du matériel de Sans-fil ont diminué de 10 % à cause de la baisse du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants et de la diminution du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils.

Les produits tirés des services de Cable ont augmenté de 1 % pour le trimestre à l'étude en raison des changements apportés à la tarification des services au cours du trimestre à l'étude et de la progression du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et aux services vidéo, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par la diminution du nombre d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle et au service de domotique.

Les produits de Media ont augmenté de 10 % pour le trimestre à l'étude, en raison surtout de la hausse des produits provenant des événements sportifs, facteur contrebalancé en partie par la baisse des produits de *Today's Shopping Choice*^{MC}.

BAIIA ajusté et marges

Le BAIIA ajusté consolidé a augmenté de 11 % pour le trimestre à l'étude, et la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 260 points de base sous l'effet de la hausse du BAIIA ajusté de Sans-fil et de Cable.

Le BAIIA ajusté de Sans-fil a augmenté de 7 %, en raison surtout de l'effet de la croissance des produits. La marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services s'est donc établie à 63,0 %.

Le BAIIA ajusté de Cable a augmenté de 13 %, essentiellement grâce aux mesures de réduction des coûts, y compris de coûts liés au contenu et au personnel. La marge du BAIIA ajusté s'est donc établie à 53,2 %.

Le BAIIA ajusté de Media a diminué de 7 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, principalement sous l'effet de la hausse des dépenses liées à la programmation et à la production et d'autres charges opérationnelles découlant de l'intensification des activités après l'allégement des restrictions imposées à cause de la COVID-19, ainsi que du moment auquel ont été comptabilisés les salaires des joueurs en ce qui a trait aux échanges de joueurs des *Blue Jays* de *Toronto*^{MC}; ces facteurs ayant été compensés en partie par la hausse des produits mentionnée ci-dessus.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté

Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 9 % et de 17 % pour le trimestre considéré, en raison surtout de la hausse du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie et liquidités disponibles

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons dégagé des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 813 millions de dollars, en hausse de 20 %, grâce à la hausse du BAIIA ajusté, la diminution de l'impôt sur le résultat payé ayant été largement contrebalancée par l'augmentation des investissements dans la valeur nette des actifs d'exploitation. Nous avons également dégagé des flux de trésorerie disponibles de 515 millions de dollars, en hausse de 31 %, en raison surtout de la hausse du BAIIA ajusté et de la baisse de l'impôt sur le résultat en trésorerie.

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons émis pour 13,3 milliards de dollars des billets de premier rang (7,05 milliards de dollars américains et 4,25 milliards de dollars) assortis d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,21 % et d'un terme à l'échéance de 13,9 ans. Nous avons également émis pour 750 millions de dollars américains de billets subordonnés échéant en 2082 et assortis d'un taux d'intérêt initial de 5,25 % pour les cinq premières années. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022 pour en savoir plus. Notre ratio d'endettement³ a diminué, passant de 3,4 au 31 décembre 2021 à 3,3 au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2022, nos liquidités disponibles³ se chiffraient à 3,9 milliards de dollars (4,2 milliards de dollars au 31 décembre 2021), dont 0,8 milliard de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie et une somme globale de 3,1 milliards de dollars de fonds accessibles au moyen de nos facilités de crédit bancaire. Nous détenions également 13,1 milliards de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions qui seront affectés au financement d'une partie de la contrepartie en trésorerie de la transaction visant Shaw (se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022).

Nous avons aussi versé aux actionnaires des dividendes de 252 millions de dollars pour le trimestre à l'étude et déclaré un dividende de 0,50 \$ par action le 19 avril 2022.

Rogers Communications Inc.

³ Le ratio d'endettement et les liquidités disponibles sont des mesures de gestion du capital. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022 disponible à www.sedar.com pour en savoir plus sur la composition de ces mesures.

Transaction visant Shaw

Le 15 mars 2021, nous avons annoncé la conclusion d'une entente avec Shaw visant l'acquisition de la totalité des actions participatives de catégorie A et des actions participatives sans droit de vote de catégorie B émises et en circulation de Shaw au prix de 40,50 \$ par action en trésorerie, à l'exception des actions détenues par la fiducie entre vifs de la famille Shaw, l'actionnaire majoritaire de Shaw, ainsi que par des personnes liées (les « actionnaires de la famille Shaw »). Les actionnaires de la famille Shaw recevront 60 % de leur contrepartie sous forme d'actions ordinaires sans droit de vote de catégorie B de RCI selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de ces actions pour les dix jours de bourse se terminant le 12 mars 2021, et le solde en trésorerie. La transaction est évaluée à environ 26 milliards de dollars, y compris la prise en charge de la dette d'environ 6 milliards de dollars de Shaw.

La transaction sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Alberta). La transaction est assujettie à d'autres conditions de clôture habituelles, notamment les approbations pertinentes et l'expiration de certains délais d'attente en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) et de la *Loi sur la radiocommunication* (Canada) (collectivement, les « approbations des principales autorités de réglementation »). Sous réserve de l'obtention de toutes les approbations requises et de la satisfaction d'autres conditions avant la clôture, la clôture de la transaction devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2022. Rogers a reporté la date limite de clôture de la transaction du 15 mars 2022 au 13 juin 2022 conformément aux modalités de la convention d'arrangement.

En parallèle avec la transaction, nous avons signé une lettre d'engagement exécutoire avec un consortium de banques visant une facilité de crédit consentie d'un montant initial maximal de 19 milliards de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2021, nous avons contracté une facilité de crédit non renouvelable de 6 milliards de dollars (la « facilité de crédit à terme liée à Shaw »), qui a réduit à 13 milliards de dollars le montant disponible aux termes de la facilité de crédit consentie. Au cours du trimestre à l'étude, nous avons émis pour 7,05 milliards de dollars américains et 4,25 milliards de dollars de billets de premier rang, ce qui a réduit à néant le montant disponible aux termes de la facilité de crédit consentie. Cette facilité a par la suite été résiliée. La convention d'arrangement intervenue entre Rogers et Shaw précise que nous devons maintenir des liquidités suffisantes pour nous assurer de pouvoir financer la transaction lors de sa clôture. Suivant la résiliation de la facilité de crédit consentie, nous avons donc limité ces fonds à 13 131 millions de dollars lesquels ont été pris en compte au poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions » figurant à notre état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière du premier trimestre. Ces fonds ont été investis dans des placements à court terme très liquides, tels que des dépôts bancaires à terme et des obligations émises par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada qui sont facilement convertibles en trésorerie. Ces billets (sauf les billets de premier rang de 1,25 milliard de dollars échéant en 2025) sont assortis d'une clause spéciale de remboursement obligatoire selon laquelle ils devront être remboursés à 101 % de leur valeur nominale si la transaction ne peut être réalisée d'ici le 31 décembre 2022. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022 pour obtenir plus de précisions sur la facilité de crédit consentie et notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie soumis à des restrictions.

Nous prévoyons aussi que RCI reprendra les billets de premier rang de Shaw ou garantira les obligations de paiement de Shaw aux termes de ces billets de premier rang à la clôture de la transaction et que, dans les deux cas, Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») garantira les obligations de paiement de Shaw aux termes des billets de premier rang.

Le 24 mars 2022, le CRTC a approuvé l'acquisition des services de diffusion de Shaw, sous réserve de certaines conditions et modifications qui sont décrites à la rubrique « Évolution de la réglementation ». L'approbation du CRTC ne porte que sur les composantes de radiodiffusion de la transaction. Le Bureau de la concurrence et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE Canada ») poursuivent leur examen de la transaction.

À propos de Rogers

Rogers est une entreprise canadienne occupant une position de chef de file dans le domaine de la technologie et des médias. Elle offre des services de communications et de divertissement de classe mondiale aux particuliers et aux entreprises grâce à ses réseaux primés. Notre fondateur, Ted Rogers, a acheté sa première station de radio, CHFI, en 1960. Aujourd'hui, nous nous engageons à offrir le meilleur en matière de service sans fil et de câble, de contenu sportif et de médias à des millions de clients partout au Canada. Les actions de Rogers sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles RCI.A et RCI.B et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole RCI.

Relations avec les investisseurs

Relations avec les médias

Paul Carpino 647 435-6470 paul.carpino@rci.rogers.com Chloé Luciani-Girouard 647 241-3946 chloe.luciani@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

La téléconférence sur les résultats du premier trimestre de 2022 à l'intention de la communauté financière se tiendra :

- le 20 avril 2022,
- à 8 h, heure de l'Est,
- à l'adresse investisseurs.rogers.com,
- les médias pourront participer à titre d'auditeurs seulement.

Une rediffusion sera présentée à l'adresse investisseurs.rogers.com pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence. En outre, les investisseurs sont priés de noter que la direction de Rogers fait à l'occasion des allocutions lors de conférences de sociétés de courtage à l'intention des investisseurs. La plupart du temps, ces conférences sont diffusées sur le Web et lorsqu'il y a une webdiffusion, les liens sont offerts sur le site Web de Rogers, à l'adresse investisseurs.rogers.com.

Renseignements supplémentaires

Vous trouverez plus de renseignements à notre sujet sur notre site Web (investisseurs.rogers.com), sur SEDAR (sedar.com) et sur EDGAR (sec.gov); vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com. L'information sur les sites Web en question ou sur des sites Web liés et tout autre site Web mentionné aux présentes ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

Vous pouvez également visiter la page investisseurs.rogers.com pour en savoir davantage sur nos pratiques de gouvernance, pour consulter nos rapports sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance et pour obtenir un glossaire des termes des communications et des médias et d'autres renseignements sur nos activités.

À propos du présent communiqué

Le présent communiqué présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre clos le 31 mars 2022 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le premier trimestre de 2022 (les « états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2022 ») et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel de 2021, nos états financiers consolidés audités annuels de 2021 et les notes y afférentes, qui ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents, dont notre notice annuelle, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à sedar.com ou sur EDGAR, à sec.gov, respectivement.

À compter du 1er janvier 2022, nous avons changé notre façon de présenter certains résultats au chapitre du nombre d'abonnés de nos secteurs Sans-fil et Cable. À compter du trimestre à l'étude, nous commencerons à présenter le nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés, le nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile prépayés et les produits moyens par abonné (« PMPA ») des services de téléphonie mobile de notre secteur Sans-fil. Nous cesserons d'utiliser le montant facturé moyen par abonné (« MFMPA ») mixte. Pour le secteur Cable, nous commencerons à présenter le nombre d'abonnés aux services d'accès Internet, aux services vidéo (auparavant, de télévision), au service de domotique et aux services de téléphonie résidentielle. Ces changements reflètent l'évolution de la manière dont nous gérons nos activités, notamment l'adoption généralisée de notre programme de financement d'appareils sans fil, et nous permettent de mieux nous adapter aux pratiques du secteur. Se reporter aux rubriques « Résultats de nos secteurs à présenter » et « Indicateurs clés de performance » pour en savoir plus. Nous avons modifié de façon rétrospective nos résultats comparatifs par secteur de 2021 afin de rendre compte de cette nouvelle définition.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, sur sa stratégie fondamentale, ses principaux moteurs de la performance et ses objectifs, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Stratégie, principaux moteurs de la performance et faits saillants stratégiques » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel de 2021.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Tous les montants présentés en dollars dans le présent communiqué sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et ils n'ont pas été audités. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent communiqué est daté du 19 avril 2022 et a été approuvé à cette date par le conseil d'administration de RCI (le « conseil »). Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent communiqué, les expressions « trimestre », « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « premier trimestre » désignent le trimestre clos le 31 mars 2022, à moins que le contexte ne le précise autrement. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait à la période correspondante de 2021 ou au 31 décembre 2021, selon le cas. Les mentions de « la COVID 19 » renvoient à la pandémie de la maladie à coronavirus et aux répercussions de celle-ci observées dans les territoires où nous exerçons nos activités ou dans le monde entier, selon le cas.

Rogers^{MC} et les marques associées sont des marques de commerce de Rogers Communications Inc. ou d'une société de son groupe, utilisées sous licence. Tous les autres noms de marque, logos et marques sont des marques de commerce et (ou) des œuvres protégées par le droit d'auteur appartenant à leurs titulaires respectifs. © 2022 Rogers Communications.

Secteurs à présenter

Nous présentons nos résultats opérationnels selon trois secteurs à présenter. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

| Secteur | Activités principales |
|----------|--|
| Sans-fil | Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens. |
| Cable | Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et autres services vidéo (vidéo), de téléphonie (téléphonie résidentielle) et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros. |
| Media | Portefeuille diversifié de médias, notamment dans les domaines du sport et du divertissement, de la télédiffusion, de la radiodiffusion, des chaînes spécialisées, des multiplateformes d'achat et du numérique. |

Les secteurs Sans-fil et Cable sont exploités par notre filiale en propriété exclusive RCCI et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Sommaire des résultats financiers consolidés

| | | Trimestres | s clos les 31 mars |
|--|---------|------------|--------------------|
| (en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action) | 2022 | 2021 | Variation en % |
| Produits | | | |
| Sans-fil | 2 140 | 2 074 | 3 |
| Cable | 1 036 | 1 020 | 2 |
| Media | 482 | 440 | 10 |
| Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés | (39) | (46) | (15) |
| Produits | 3 619 | 3 488 | 4 |
| Total des produits tirés des services ¹ | 3 196 | 3 021 | 6 |
| BAIIA ajusté | | | |
| Sans-fil | 1 085 | 1 013 | 7 |
| Cable | 551 | 487 | 13 |
| Media | (66) | (59) | 12 |
| Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés | (31) | (50) | (38) |
| BAIIA ajusté | 1 539 | 1 391 | 11 |
| Marge du BAIIA ajusté ² | 42,5 % | 39,9 % | 2,6 pts |
| Bénéfice net | 392 | 361 | 9 |
| Bénéfice de base par action | 0,78 \$ | 0,71 \$ | 10 |
| Bénéfice dilué par action | 0,77 \$ | 0,70 \$ | 10 |
| Résultat net ajusté | 462 | 394 | 17 |
| Résultat par action de base ajusté ² | 0,91 \$ | 0,78 \$ | 17 |
| Résultat par action dilué ajusté | 0,91 \$ | 0,77 \$ | 18 |
| Dépenses d'investissement | 649 | 484 | 34 |
| Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles | 813 | 679 | 20 |
| Flux de trésorerie disponibles | 515 | 394 | 31 |

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² La marge du BAIIA ajusté est une mesure financière complémentaire. Le résultat par action de base ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Le résultat net ajusté, une mesure financière non conforme aux PCGR, est une composante du résultat par action de base ajusté. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du premier trimestre de 2022 disponible à www.sedar.com pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de chacune de ces mesures.

Résultats de nos secteurs à présenter

SANS-FIL

Résultats financiers de Sans-fil

| | | Trimestres clos les 31 mars | |
|--|--------|-----------------------------|----------------|
| (en millions de dollars, sauf les marges) | 2022 | 2021 | Variation en % |
| | | | |
| Produits | | | |
| Produits tirés des services | 1 723 | 1 609 | 7 |
| Produits tirés du matériel | 417 | 465 | (10) |
| Produits | 2 140 | 2 074 | 3 |
| Charges opérationnelles | | | |
| Coût du matériel | 426 | 466 | (9) |
| Autres charges opérationnelles | 629 | 595 | 6 |
| Charges opérationnelles | 1 055 | 1 061 | (1) |
| BAIIA ajusté | 1 085 | 1 013 | 7 |
| Marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services ¹ | 63,0 % | 63,0 % | – pt |
| Marge du BAIIA ajusté ² | 50,7 % | 48,8 % | 1,9 pt |
| Dépenses d'investissement | 337 | 225 | 50 |

¹ Calculée à l'aide des produits tirés des services.

Résultats d'abonnements de Sans-fil 1

| _ | | Trimestres clo | s les 31 mars |
|--|----------|----------------|---------------|
| (en milliers, sauf les taux d'attrition et les PMPA des services de téléphonie mobile) | 2022 | 2021 | Variation |
| | | | |
| Services de téléphonie mobile postpayés | | | |
| Ajouts bruts d'abonnés | 254 | 231 | 23 |
| Ajouts nets d'abonnés | 66 | 22 | 44 |
| Total des abonnés aux services de téléphone mobile postpayés ² | 8 913 | 8 466 | 447 |
| Attrition (mensuelle) | 0,71 % | 0,83 % | (0,12) pt |
| Services de téléphonie mobile prépayés | | | |
| Ajouts bruts d'abonnés | 151 | 106 | 45 |
| Réductions nettes d'abonnés | (16) | (56) | 40 |
| Total des abonnés aux services de téléphonie mobile prépayés ² | 1 150 | 1 204 | (54) |
| Attrition (mensuelle) | 4,82 % | 4,36 % | 0,46 pt |
| PMPA des services de téléphonie mobile (mensuels) | 57,25 \$ | 55,42 \$ | 1,83 \$ |

¹ Le nombre d'abonnés et le taux d'attrition sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Calculée à l'aide des produits totaux.

 $^{^{\}rm 2}$ À la clôture de la période.

Produits tirés des services

La hausse de 7 % des produits tirés des services au cours du trimestre considéré est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse des produits tirés des services d'itinérance liée à l'importante augmentation des déplacements par suite de l'allégement des restrictions imposées aux voyages internationaux en raison de la COVID-19 par rapport à l'exercice précédent;
- l'accroissement du nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés.

La hausse de 3 % des PMPA des services de téléphonie mobile au cours du trimestre considéré est attribuable à la hausse des produits tirés des services d'itinérance.

Pour les services postpayés, la hausse des ajouts bruts d'abonnés et celle des ajouts nets d'abonnés au cours du trimestre à l'étude sont attribuables à la qualité des services offerts et à une intensification de l'activité des Canadiens sur le marché par suite de l'amélioration continue de l'économie.

Produits tirés du matériel

La baisse de 10 % des produits tirés du matériel pour le trimestre considéré découle des éléments suivants :

- la diminution des rehaussements d'appareils par les clients déjà abonnés;
- la diminution du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils.

Charges opérationnelles

Coût du matériel

La baisse de 9 % du coût du matériel pour le trimestre considéré s'explique par les mêmes facteurs que ceux qui ont entraîné la baisse des produits tirés du matériel dont il est question plus haut.

Autres charges opérationnelles

L'augmentation de 6 % des autres charges opérationnelles pour le trimestre à l'étude s'explique principalement par l'augmentation des coûts liés à la hausse des produits tirés des services d'itinérance.

BAIIA ajusté

L'augmentation de 7 % du BAIIA ajusté au cours du trimestre considéré est le résultat des variations des produits et des charges décrites plus haut.

CABLE

Résultats financiers de Cable

| | | Trimestres | clos les 31 mars |
|---|--------|------------|------------------|
| (en millions de dollars, sauf les marges) | 2022 | 2021 | Variation en % |
| | | | |
| Produits | | | |
| Produits tirés des services | 1 030 | 1 018 | 1 |
| Produits tirés du matériel | 6 | 2 | 200 |
| Produits | 1 036 | 1 020 | 2 |
| Charges opérationnelles | 485 | 533 | (9) |
| BAIIA ajusté | 551 | 487 | 13 |
| Marge du BAIIA ajusté | 53,2 % | 47,7 % | 5,5 pts |
| Dépenses d'investissement | 256 | 212 | 21 |

Résultats d'abonnements de Cable 1

| | | Trimestres cl | os les 31 mars |
|--|-----------|---------------|----------------|
| (en milliers, sauf les PMPC et la pénétration) | 2022 | 2021 | Variation |
| Foyers branchés ² | 4 728 | 4 599 | 129 |
| Relations clients | | | |
| Ajouts nets d'abonnés | 5 | 6 | (1) |
| Total des relations clients ^{2, 3} | 2 589 | 2 536 | 53 |
| PMPC (mensuels) ⁴ | 132,87 \$ | 133,95 \$ | (1,08) \$ |
| Pénétration ² | 54,8 % | 55,1 % | (0,3) pt |
| Services d'accès Internet de détail | | | |
| Ajouts nets d'abonnés | 13 | 16 | (3) |
| Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet de détail ^{2,3} | 2 245 | 2 156 | 89 |
| Services vidéo | | | |
| Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés | 14 | (12) | 26 |
| Nombre total d'abonnés aux services vidéo ^{2,3} | 1 507 | 1 481 | 26 |
| Service de domotique | | | |
| Réductions nettes d'abonnés | (4) | (3) | (1) |
| Nombre total d'abonnés au service de domotique ² | 109 | 128 | (19) |
| Services de téléphonie résidentielle | | | |
| Réductions nettes d'abonnés | (22) | (29) | 7 |
| Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle ^{2,3} | 890 | 967 | (77) |

¹Le résultats relatifs aux abonnés sont un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

³ Le 16 mars 2022, nous avons acquis quelque 3 000 abonnés aux services d'accès Internet de détail, 2 000 abonnés aux services vidéo, 1 000 abonnés aux services de téléphonie résidentielle et 3 000 relations clients lors de notre acquisition d'une petite entreprise de câblodistribution en Nouvelle-Écosse. Ces ajouts ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans le total au 31 mars 2022.

⁴ Les PMPC sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022 disponible à www.sedar.com pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

Produits tirés des services

L'augmentation de 1 % des produits tirés des services découle des facteurs suivants :

- les changements apportés à la tarification des services au cours du trimestre à l'étude;
- l'augmentation de la valeur totale des relations clients par rapport à l'exercice précédent attribuable à la progression du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et aux services vidéo;
- facteurs contrebalancés en partie par la diminution du nombre d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle et au service de domotique.

La diminution de 1 % des PMPC est principalement imputable à l'adoption accrue de nos forfaits mensuels à prix moins élevé par nos clients.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont diminué de 9 % au cours du trimestre considéré, ce qui découle essentiellement des mesures de réduction des coûts, y compris des coûts liés au contenu, en partie grâce à la négociation de certains tarifs avec les fournisseurs, et des coûts liés au personnel.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a augmenté de 13 % au cours du trimestre considéré en raison des variations des produits tirés des services et des charges susmentionnées.

MEDIA

Résultats financiers de Media

| | | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|----------|-----------------------------|----------------|
| (en millions de dollars, sauf les marges) | 2022 | 2021 | Variation en % |
| Produits | 482 | 440 | 10 |
| Charges opérationnelles | 548 | 499 | 10 |
| BAIIA ajusté | (66) | (59) | 12 |
| Marge du BAIIA ajusté | (13,7) % | (13,4) % | (0,3) pt |
| Dépenses d'investissement | 22 | 18 | 22 |

Produits

Les produits ont progressé de 10 % au cours du trimestre considéré en raison des facteurs suivants :

- la hausse des produits provenant des événements sportifs, y compris la négociation de certains tarifs liés au contenu;
- facteur contrebalancé en partie par la baisse des produits de Today's Shopping Choice.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont augmenté de 10 % au cours du trimestre considéré, en raison de l'incidence des facteurs suivants :

- l'augmentation des coûts de programmation;
- l'augmentation des coûts de production et des autres charges opérationnelles générales découlant de l'intensification des activités après l'allégement des restrictions imposées à cause de la COVID-19;
- le moment auquel ont été comptabilisés les salaires des joueurs en ce qui a trait aux échanges de joueurs des Blue Jays de Toronto.

BAIIA ajusté

Le recul du BAIIA ajusté pour le trimestre considéré est le résultat des variations des produits et des charges expliquées ci-dessus.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| | | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|--------|-----------------------------|----------------|
| (en millions de dollars, sauf l'intensité du capital) | 2022 | 2021 | Variation en % |
| Sans-fil | 337 | 225 | 50 |
| Cable | 256 | 212 | 21 |
| Media | 22 | 18 | 22 |
| Siège social | 34 | 29 | 17 |
| Dépenses d'investissement ¹ | 649 | 484 | 34 |
| Intensité du capital ² | 17,9 % | 13,9 % | 4,0 pt |

¹ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre ni des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

L'une de nos priorités pour l'exercice est d'offrir une connectivité de calibre mondial aux consommateurs et aux entreprises du Canada. Pour ce faire, nous prévoyons investir dans nos réseaux sans fil et filaires des montants plus importants cette année que ce que nous avons été en mesure de faire au cours des derniers exercices. Au cours de l'exercice considéré, nous allons poursuivre le déploiement de notre réseau 5G, le plus vaste et fiable au Canada, partout au pays. Nous allons également continuer d'investir dans les déploiements de fibre optique, notamment la technologie de fibre optique jusqu'au domicile, dans notre réseau de câblodistribution et étendre la zone de couverture de notre réseau afin de rejoindre plus de foyers et d'entreprises.

Ces investissements nous aideront à combler les lacunes dans le domaine numérique et à étendre notre réseau aux régions mal desservies dans le cadre de divers programmes et projets. Pour offrir une connectivité dans ces régions mal desservies, nous déployons une technologie de transport unifiée, qui permet de réunir les réseaux filaires et sans fil dans un réseau de transport convergent basé sur les protocoles IP et la fibre optique.

Sans-fil

L'augmentation des dépenses d'investissement de Sans-fil pour le trimestre à l'étude découle des investissements consacrés à la mise à niveau de notre réseau sans fil pour que nous puissions continuer d'offrir à nos clients une performance fiable. Nous avons continué de nous concentrer sur les travaux de déploiement de la 5G sur la bande de 600 MHz en plus de préparer notre réseau afin d'y déployer plus tard cette année les licences de spectre de 3 500 MHz nouvellement acquises pour étendre notre réseau 5G à plus de 1 500 collectivités et nous avons lancé le premier réseau 5G autonome disponible sur le marché au Canada.

Cable

L'augmentation des dépenses d'investissement de Cable pour le trimestre considéré reflète les investissements continus dans notre infrastructure de réseau, comme les déploiements additionnels de fibre optique visant à étendre nos réseaux de distribution par fibre optique jusqu'au domicile. Les mises à niveau viendront réduire le nombre de foyers branchés par nœud et intégreront les technologies les plus récentes qui contribueront à procurer plus de bande passante et une expérience client encore plus fiable, à mesure que nous réalisons notre plan d'action visant le service résidentiel branché, lequel vise l'expansion de notre territoire de desserte et des mises à niveau de notre plateforme DOCSIS 3.1 vers la technologie DOCSIS 4.0 afin de pouvoir offrir des vitesses de téléchargement accrues au fil du temps.

Intensité du capital

L'intensité du capital a augmenté pour le trimestre considéré par suite de la hausse des dépenses d'investissement, en partie compensée par la hausse des produits expliquée ci-dessus.

² L'intensité du capital est une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du premier trimestre de 2022 disponible à www.sedar.com pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 3 mars 2022 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2021. Les modifications importantes concernant la réglementation survenue depuis cette date sont décrites ci-après.

Examen de la transaction visant Shaw par le CRTC

Le 24 mars 2022, le CRTC a approuvé notre acquisition des services de diffusion de Shaw, sous réserve de certaines conditions et modifications, notamment :

- contribuer à hauteur de 27,2 millions de dollars au système de radiodiffusion en finançant diverses initiatives et fonds, notamment ceux qui soutiennent la production de contenu par des producteurs autochtones et des membres de groupes qui luttent pour l'équité;
- présenter des rapports annuels en ce qui concerne les engagements que nous avons pris pour accroître notre soutien des nouvelles locales, notamment en employant plus de journalistes dans les stations de notre réseau Citytv^{MC} partout au pays et en produisant chaque année 48 émissions spéciales de nouvelles afin de refléter les collectivités locales;
- distribuer au moins 45 services indépendants de langue anglaise et de langue française sur chacun de nos services par câble et de nos services par satellite;
- fournir des garanties visant à assurer que les fournisseurs de câblodistribution qui dépendent des signaux que nous fournissons puissent toujours desservir leurs collectivités, notamment celles qui se situent en zones rurales ou dans des régions éloignées.

L'approbation du CRTC ne porte que sur les composantes de radiodiffusion de la transaction. Le Bureau de la concurrence et ISDE Canada poursuivent leur examen de la transaction.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2021 et le présent communiqué. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle et par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs, dont certains sont des mesures non conformes aux PCGR ou d'autres mesures financières (voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022), ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Ces indicateurs sont les suivants :

- les nombres d'abonnés;
 - le nombre d'abonnés de Sans-fil;
 - le nombre d'abonnés de Cable;
 - le nombre de foyers branchés (Cable);
- le taux d'attrition des abonnés de Sans-fil;
- les produits moyens par abonné (« PMPA ») des services de téléphonie mobile;
- les produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable;
- les relations clients de Cable;
- la pénétration du marché de Cable;
- l'intensité du capital;
- le total des produits tirés des services.

À compter du trimestre à l'étude, nous présentons le nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile pour le secteur Sans-fil; cet indicateur rend compte des appareils assortis de forfaits voix seulement ou voix et données. Notre définition précédente englobait également les appareils assortis de forfaits données seulement et les abonnés à nos services de téléphonie sans fil résidentielle. Par conséquent, les PMPA correspondent dorénavant à la définition des PMPA des services de téléphonie mobile. En outre, nous ne présentons plus le MFMPA mixte, car l'adoption généralisée de notre programme de financement d'appareils a rendu cette mesure moins significative.

Dans le secteur Cable, nous avons modifié notre définition d'un abonné aux services d'accès Internet de sorte qu'elle n'inclue que les abonnés aux services d'accès Internet de détail, c'est-à-dire les clients dont les services d'accès Internet sont installés et fonctionnels et qui reçoivent leur facture directement de nous. Notre définition précédente englobait les abonnés aux services d'accès Internet de tiers et ceux du service de domotique. Nous allons également commencer à présenter les abonnés des services vidéo (qui comprend les abonnés aux services Télé Élan et aux anciens services de télévision), les abonnés du service de domotique et les abonnés aux services de téléphonie résidentielle dans des catégories distinctes. Nous avons mis à jour nos définitions, comme suit :

Nombres d'abonnés

Nombre d'abonnés de Sans-fil

- Un abonné aux services sans fil est représenté par un numéro de téléphone identifiable.
- La Société répartit ses abonnés aux services sans fil en deux groupes, soit les abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés et les abonnés aux services de téléphonie mobile prépayés. Les abonnés aux services postpayés et prépayés comprennent les abonnés aux services de transmission uniquement de la voix, de même que les abonnés à des forfaits incluant à la fois la transmission de la voix et des données.
- Les frais d'utilisation et les frais d'utilisation excédentaire de données des abonnés aux services postpayés sont facturés après un mois. Les abonnés aux services prépayés ne peuvent pas engager des frais d'utilisation et des frais d'utilisation excédentaire de données supérieurs à ceux prévus par les limites de leur forfait ou le solde de leur compte.
- Les abonnés aux services sans fil prépayés sont considérés comme étant actifs pendant une période de 90 jours suivant la date de leur dernière utilisation génératrice de produits.

Nombre d'abonnés de Cable

- Les abonnés aux services d'accès Internet de détail, aux services vidéo et au service de domotique sont représentés par une adresse; les abonnés aux services de téléphonie résidentielle sont représentés par une ligne.
- Si une adresse correspond à plusieurs logements, comme dans le cas d'un immeuble d'habitation, chaque locataire qui reçoit les services de télévision par câble, que les services lui soient facturés individuellement ou que le tarif des services soit inclus dans ses frais ou son loyer, représente un abonné. Pour les abonnés commerciaux ou institutionnels, comme les hôpitaux ou les hôtels, chacun d'entre eux représente un abonné.
- Les abonnés aux services d'accès Internet de détail, aux services vidéo, au service de domotique et aux services de téléphonie résidentielle ne comprennent que les abonnés pour qui le service est installé et opérationnel et facturé conséquemment.
- Le nombre d'abonnés exclut certains services aux entreprises assurés par notre réseau de fibre optique et l'infrastructure de nos centres de données, les services de transmission de la voix interurbains et locaux commutés et les services de transmission de données traditionnels, auxquels l'accès est fourni par des réseaux de tiers en location et au moyen des services tarifés des entreprises de services locaux titulaires.

Produits moyens par abonné des services de téléphonie mobile (Sans-fil)

Les PMPA des services de téléphonie mobile aident à dégager les tendances et à mesurer notre réussite quant à l'attrait et à la fidélisation des abonnés offrant une valeur supérieure. Les PMPA des services de téléphonie mobile sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du premier trimestre de 2022 pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Rapprochement du BAIIA ajusté

| | Trimestres o | clos les 31 mars |
|---|--------------|------------------|
| (en millions de dollars) | 2022 | 2021 |
| Bénéfice net | 392 | 361 |
| Ajouter: | | |
| Charge d'impôt sur le résultat | 153 | 128 |
| Charges financières | 258 | 218 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 646 | 638 |
| BAIIA | 1 449 | 1 345 |
| Ajouter(déduire): | | |
| Autres (produits) charges | (6) | 1 |
| Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges | 96 | 45 |
| BAIIA ajusté | 1 539 | 1 391 |

Rapprochement du résultat net ajusté

| (en millions de dollars) | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|------|
| | 2022 | 2021 |
| Bénéfice net | 392 | 361 |
| Ajouter (déduire) : | | |
| Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges | 96 | 45 |
| Incidence fiscale de l'élément susmentionné | (26) | (12) |
| Résultat net ajusté | 462 | 394 |

Rogers Communications Inc.

États consolidés résumés intermédiaires du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

| | Trimestres clos | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|-----------------|-----------------------------|--|
| | 2022 | 2021 | |
| Produits | 3 619 | 3 488 | |
| Charges opérationnelles | | | |
| Coûts opérationnels | 2 080 | 2 097 | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 646 | 638 | |
| Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges | 96 | 45 | |
| Charges financières | 258 | 218 | |
| Autres (produits) charges | (6) | 1 | |
| Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat | 545 | 489 | |
| Charge d'impôt sur le résultat | 153 | 128 | |
| Bénéfice net de la période | 392 | 361 | |
| Bénéfice par action | | | |
| De base | 0,78 \$ | 0,71 \$ | |
| Dilué | 0,77 \$ | 0,70 \$ | |

Rogers Communications Inc.

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière

(en millions de dollars canadiens, non audité)

| | Au 31 mars | Au 31 décembre |
|---|---------------|-------------------|
| | 2022 | 2021 |
| | | |
| Actifs | | |
| Actifs courants | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 809 | 715 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions | 13 131 | - |
| Débiteurs | 3 565 | 3 847 |
| Stocks | 540 | 535 |
| Partie courante des actifs sur contrat | 112 | 115 |
| Autres actifs courants | 606 | 497 |
| Partie courante des instruments dérivés | 222 | 120 |
| Total des actifs courants | 18 985 | 5 829 |
| mmobilisations corporelles | 14 790 | 14 666 |
| mmobilisations incorporelles | 12 275 | 12 28 |
| Placements | 2 510 | 2 493 |
| nstruments dérivés | 1 293 | 1 43 |
| Créances liées au financement | 771 | 854 |
| Autres actifs à long terme | 401 | 38 |
| Goodwill | 4 025 | 4 02 |
| | | |
| Total des actifs | 55 050 | 41 963 |
| Passifs et capitaux propres | | |
| Passifs courants | | |
| Emprunts à court terme | 2 695 | 2 200 |
| Créditeurs et charges à payer | 2 782 | 3 410 |
| Impôt sur le résultat à payer | 186 | 11! |
| Autres passifs courants | 303 | 60 |
| Passifs sur contrat | 406 | 394 |
| Partie courante de la dette à long terme | 1 225 | 1 55 |
| Partie courante des obligations locatives | 346 | 330 |
| Total des passifs courants | 7 943 | 8 61 |
| Provisions | 51 | 5 |
| Dette à long terme | 30 195 | 17 13 |
| Obligations locatives | 1 642 | 1 62 |
| Autres passifs à long terme | 676 | 56 |
| Passifs d'impôt différé | 3 430 | 3 43 |
| Total des passifs | 43 937 | 31 43 |
| Capitaux propres | 11 113 | 10 532 |
| eupitaux propres | 11113 | 10 332 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 55 050 | 41 963 |

Rogers Communications Inc.

Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadien, non audité)

| | Trimestres clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|---------|
| | 2022 | 2021 |
| Activités opérationnelles | | |
| Bénéfice net de la période | 392 | 361 |
| Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités | | |
| opérationnelles | | 620 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 646 | 638 |
| Amortissement des droits de diffusion | 20 | 20 |
| Charges financières | 258 | 218 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 153 | 128 |
| Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges | 6 | 16 |
| Autres | 13 | 26 |
| Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant la variation de la valeur nette des actifs | | |
| et passifs d'exploitation, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés | 1 488 | 1 407 |
| Variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation | (321) | (187) |
| Impôt sur le résultat payé | (140) | (325) |
| Intérêts payés | (214) | (216) |
| | 043 | C70 |
| Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles | 813 | 679 |
| Activités d'investissement | | |
| Dépenses d'investissement | (649) | (484) |
| Entrées de droits de diffusion | (12) | (12) |
| Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et | \ / | (/ |
| aux immobilisations incorporelles | (172) | (116) |
| Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise | (9) | (110) |
| Autres | 12 | (6) |
| radios | | (0) |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (830) | (618) |
| | | |
| Activités de financement | | |
| Produit reçu sur les emprunts à court terme, montant net | 503 | 22 |
| Émissions de (remboursement sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net | 13 311 | (1 450) |
| Paiements versés au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net | (74) | (2) |
| Coûts de transaction engagés | (169) | _ |
| Paiements du principal des obligations locatives | (77) | (62) |
| Dividendes payés | (252) | (252) |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement | 13 242 | (1 744) |
| We derive the late of the reducer of the form the reducer of the late of the reducer of the redu | | |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie et des équivalents de | 40.005 | (4.602) |
| trésorerie soumis à des restrictions | 13 225 | (1 683) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions | 745 | 2.404 |
| à l'ouverture de la période | 715 | 2 484 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions | | |
| à la clôture de la période | 13 940 | 801 |
| | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 809 | 801 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions | 13 131 | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions | | |
| à la clôture de la période | 13 940 | 801 |
| a la clotare de la periode | 15 340 | 001 |

À propos des énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant notamment les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent communiqué. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les énoncés prospectifs :

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs, que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent communiqué.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées notamment aux éléments suivants :

- les produits;
- le total des produits tirés des services;
- le BAIIA ajusté;
- les dépenses d'investissement;
- les paiements d'impôt en trésorerie;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les paiements de dividendes;
- la croissance des nouveaux produits et services;
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent;
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts et les gains en efficience continus;

- le ratio d'endettement:
- les déclarations au sujet des plans d'intervention que nous avons mis en œuvre devant la COVID-19 et de ses répercussions sur la Société;
- le calendrier et la réalisation prévus de la transaction visant Shaw;
- les avantages attendus de la transaction visant Shaw, notamment les synergies issues du regroupement, opérationnelles, d'échelle et autres, et le moment de leur réalisation;
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Les énoncés prospectifs qui figurent ou sont intégrés au présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les informations et énoncés figurant à la rubrique « Objectifs financiers » ayant trait à nos objectifs consolidés pour 2022 en matière de total des produits tirés des services, de BAIIA ajusté, de dépenses d'investissement et de flux de trésorerie disponibles, lesquels ont été initialement publiés le 27 janvier 2022.

Hypothèses clés sous-jacentes

Nos fourchettes prévisionnelles pour 2022 présentées à la rubrique « Objectifs financiers » sont fondées sur de nombreuses hypothèses significatives, notamment les suivantes :

- le contexte général entourant la COVID-19 connaîtra une amélioration constante tout au long de 2022, notamment :
 - la poursuite de la réouverture de l'économie, notamment l'augmentation de l'immigration et le retour des étudiants étrangers;
 - aucune nouvelle restriction importante ne sera imposée, comme la fermeture des frontières et les restrictions de voyage, la limitation de la capacité d'accueil et la fermeture des installations sportives ou les confinements;
 - il n'y aura pas d'interruption des chaînes d'approvisionnement mondiales ayant des répercussions défavorables importantes;

- l'intensité de la concurrence se maintiendra dans tous les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités, aux niveaux observés en 2021;
- aucun nouveau développement important au chapitre de la réglementation ou de la législation ni aucun autre changement de la conjoncture ou d'ordre macroéconomique dans l'environnement concurrentiel n'aura de répercussion sur nos activités;
- les clients de Sans-fil continueront d'acquérir des téléphones intelligents à valeur élevée ou de mettre leurs téléphones à niveau au même rythme en 2022 qu'en 2021;
- la pénétration globale du marché sans fil au Canada croîtra en 2022 au même rythme qu'en 2021;
- la croissance du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet se poursuivra;
- le nombre d'abonnés aux services vidéo baissera, compte tenu de la migration des abonnés de nos anciens produits télévisuels aux produits télévisuels de Télé Élan, alors que les services de diffusion en continu par abonnement et d'autres fournisseurs de services par contournement continuent de croître en popularité;
- dans le secteur Media, la croissance des activités liées aux sports et la stabilité relative des autres activités traditionnelles se poursuivront;
- en ce qui concerne l'accroissement des dépenses d'investissement :
 - nous continuerons d'investir pour que nous ayons des réseaux sans fil et par câble concurrentiels au moyen i) de l'expansion de notre réseau sans fil 5G, notamment en construisant le premier réseau central 5G autonome du Canada et en utilisant nos licences de spectre de 3 500 Mhz pour lancer une nouvelle génération d'innovation et de services 5G, et ii) de la mise à niveau de notre réseau hybride fibre optique-câble coaxial, ce qui nous permettra de réduire le nombre de foyers branchés par nœud, d'utiliser les technologies les plus récentes et d'offrir une expérience encore plus fiable à la clientèle;
 - nous continuerons d'engager des dépenses relativement à notre plan d'action visant le service résidentiel branché en 2022 et nous ferons avancer les projets d'expansion de notre territoire de desserte.
- une tranche importante de nos dépenses de 2022 libellées en dollars américains restera couverte à un taux de change moyen de 1,29 \$/1 \$ US;
- les taux d'intérêt clés resteront relativement stables pendant tout l'exercice 2022;
- nous conserverons notre cote de crédit de premier ordre.

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées sur diverses estimations, attentes et hypothèses et d'autres facteurs, notamment les suivants :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur:
- les cours de change en vigueur et les taux d'intérêt;
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés:
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition;
- l'évolution de la réglementation gouvernementale;

- le déploiement de la technologie et des réseaux;
- la disponibilité des appareils;
- le calendrier de lancement des nouveaux produits;
- le coût du contenu et du matériel;
- l'intégration des acquisitions;
- la structure et la stabilité du secteur;
- les répercussions de la COVID-19 sur nos activités, nos liquidités, notre situation financière ou nos résultats.

À moins d'indication contraire, le présent communiqué et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, opérations de monétisation, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la modification de la réglementation;
- l'évolution technologique;
- la conjoncture économique, le contexte géopolitique et d'autres situations qui influent sur l'activité commerciale;
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu;
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information ou des communications:
- les arrêts de travail et les annulations liés aux événements sportifs et les conflits de travail;
- l'intégration des acquisitions;
- les litiges et les questions fiscales;
- l'intensité de la concurrence;
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires;
- des menaces extérieures, telles que des épidémies, des pandémies et d'autres crises

- sanitaires, des catastrophes naturelles, les effets des changements climatiques, et des cyberattaques;
- les risques liés à la transaction visant Shaw, y compris le calendrier, l'obtention et les conditions des approbations pertinentes, la satisfaction des diverses conditions de clôture de la transaction; le financement de la transaction; les avantages prévus et la réussite de l'intégration des entreprises et des activités de Rogers et de Shaw; et les autres risques énoncés dans la rubrique « Mise à jour sur les risques et les incertitudes Transaction visant Shaw » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022;
- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent communiqué sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre une décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, de ses activités d'exploitation, et de sa performance et de sa situation financières, il y a lieu de revoir attentivement la rubrique « Évolution de la réglementation » du présent communiqué et les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Questions environnementales, sociales et de gouvernance » de notre rapport de gestion annuel de 2021, de même que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles respectivement sur les sites Web sedar.com et sec.gov. L'information obtenue sur les sites Web sedar.com, sec.gov, notre site Web ou tout autre site Web mentionné dans le présent document, ou liée à ces sites, ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

###